



Organisation Non Gouvernementale ayant Statut spécial à l'ECOSOC aux Nations Unies, membre observateur à la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples (CADHP) de l'Union Africaine et à l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF).

COMMUNIQUE DE PRESSE

L'ex-avocat de Hissène Habré nommé Ministre de la Justice : une responsabilité particulière pour le nouveau Garde des Sceaux

Maître Madické Niang, l'ex avocat de Hissène Habré est nommé Ministre d'Etat, Ministre de la Justice et Garde des Sceaux à la suite d'un réaménagement ministériel effectué le 1^{er} avril 2008.

Il est **urgent** que le Sénégal lance la machine judiciaire contre l'ancien président tchadien, il y va de sa crédibilité.

En effet, deux (2) ans après la condamnation du Comité des Nations Unies contre la torture, vingt et un (21) mois après le mandat de l'Union africaine « de faire juger, au nom de l'Afrique Hissène Habré » et deux (2) mois après le passage d'une mission d'experts de l'Union européenne, le Sénégal, et en particulier le nouveau Ministre de la Justice, doit prendre ses responsabilités.

En 2000, alors que Maître Madické Niang était avocat en exercice de M. Habré, le Président Wade l'avait nommé en tant que son conseiller juridique spécial. Cependant, en mai 2000, le Conseil de l'ordre des avocats du Sénégal avait décidé que Maître Niang serait suspendu d'office du Tableau des avocats tant qu'il remplirait une telle fonction publique. Suite à cette décision, le président Wade avait nommé Maître Niang conseiller juridique du gouvernement, ce que les militants des droits de l'Homme avait qualifié de « subterfuge ».

Aujourd'hui, Maître Madiké Niang, nouveau Ministre de la Justice, a une responsabilité particulière pour organiser le procès juste, équitable et impartial de son ancien client.

Ainsi, la RADDHO :

- **appelle** le nouveau Ministre de la justice, Garde des Sceaux à faire preuve d'initiatives pour organiser le procès de Hissène Habré en toute diligence ;
- **l'invite** à faire preuve de responsabilité et d'œuvrer à ce qu'un juge d'instruction soit nommé dans les plus brefs délais pour lancer la machine judiciaire du Sénégal trop longtemps retardée.

Fait à Dakar, le 1^{er} Avril 2008

Le Président
Alioune TINE